



Contrat travail en CDI puis deux avenants pour changement de post

Par **Verogilou**, le **16/02/2014** à **16:07**

BonjourrnJ ai signé un contrat de travail en Novembre 2011 avec un temps partiel(21h par semaine) en tant qu éducatrice de jeunes enfants et depuis j ai eu deux avenants(25h par semaine en tant qu assistante de direction) car changement de poste. J ai demande a mon employeur de retrouve mon contrat initial avec mes horaires initiaux mais on me répond que ce n est pas possible pour des raisons d équité avec mes collègues. Pour des raisons familiales je dois reprendre mon contrat initial j ai bien peur que ça va être refusé. J ai eu un premier entretien avec ma directrice et ma présidente car je travail en association. Et j ai eu un appel de la secrétaire qui fait parti des membres du bureau.rnQuels sont mes droits?rnQu est ce qui peut m arriver?rnLicenciement ?rnMerci a vous

Par **moisse**, le **16/02/2014** à **16:50**

Bonjour,rnVous devriez préciser de quel type de contrat vous bénéficiez aujourd'hui.rnTemps partiel, temps complet, sujétions particulières ?rnCeci étant, j'ignore ce que vous évoquez avec un "contrat familial".